



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 avril 1999

**Annulation et ou réduction de titres de recettes - Remises gracieuses -
Budgets Principal et Annexes**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile
MORISOT

DELIBERATION D99176

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 avril 1999

Direction du Secrétariat Général

**Annulation et ou réduction de titres de recettes - Remises
gracieuses - Budgets Principal et Annexes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite aux demandes gracieuses du ou des usagers, à l'annulation et / ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant de :

4.685,20 F

dont 4.370,80 F sur exercices antérieurs (1)

314,40 F sur l'exercice en cours (2)

Budget EAU

2.696,20 F

# 00909	67.6718	2.514,40 F
# 00418	70.70111	- 132,20 F
# 00425	70.70121	- 2,80 F
# 00433	70.70122	- 46,80 F

Budget ASSAINISSEMENT

1.989,00 F

# 00724	67.6718	1.856,40 F
# 00328	70.7061	- 132,60 F

(1) : réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) : réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes

(sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)